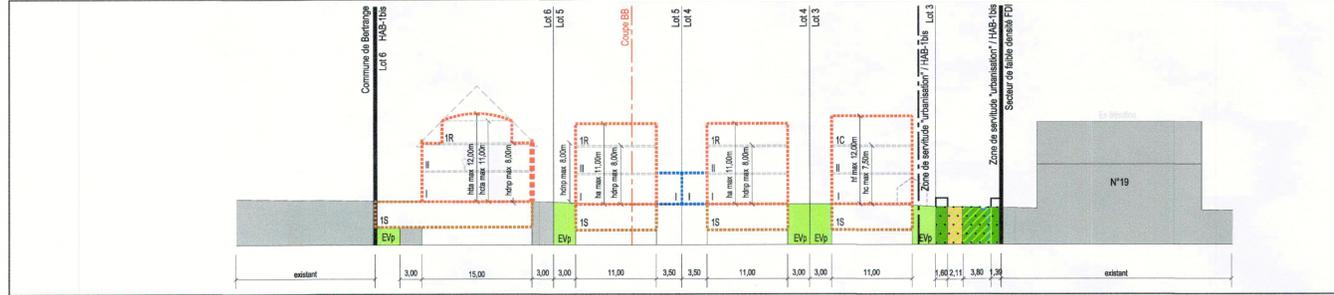
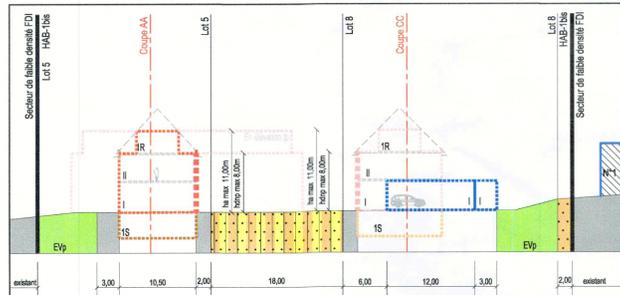


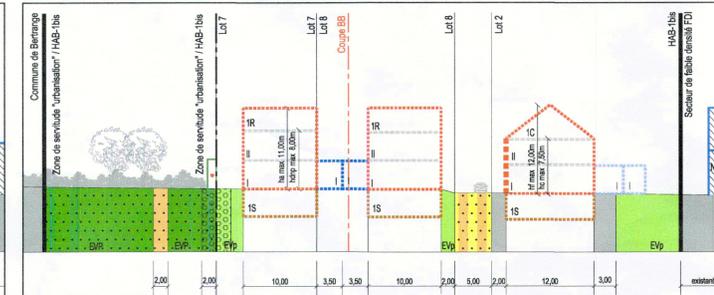
Coupe AA_type tp_ éch. 1/500



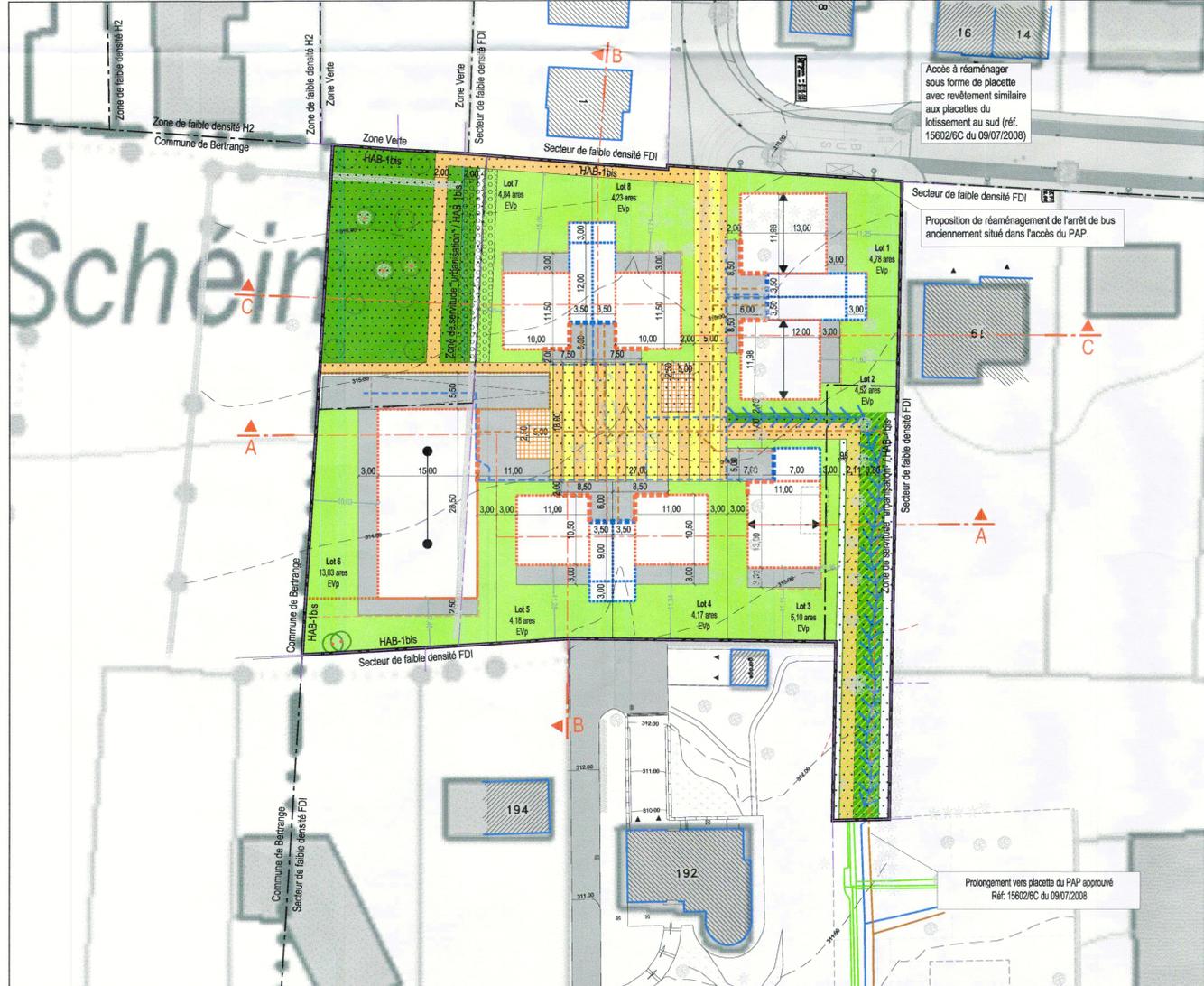
Coupe AA_type ta+t2_ éch. 1/500



Coupe BB éch. 1/500



Coupe CC éch. 1/500



Projet d'Aménagement Particulier 1/500

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT		surface de lot / îlot (ares)	
surface d'emprise au sol (m²)	min max	min max	surface constructible brute (m²)
surface de scellement du sol (m²)	max	min max	type et nombre de logements
type de toiture	max min max		nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions			hauteur de constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP
- - - Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - Terrain existant
- - - Terrain remodelé

Nombre de niveau

- I, II, III, ... Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C Nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ...S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc - x Hauteur à la corniche de x m
- ha - x Hauteur à l'acrotère de x m
- ht - x Hauteur au faîte de x m

Types, dispositions et nombre des constructions

- cc Constructions en cadre corrigé
- cc Constructions en grille non corrigé
- x - m x maisons isolées
- x - m x maisons jumelées
- x - m x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x - u x logement de type familial
- x - b x logement de type bi-familial
- x - c x logement de type collectif

Formes de toiture

- tp Toiture plate
- tv (y% - z%) Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Orientation de la falte

Gabarit des immeubles (plans / coupes)

- Aligement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Aligement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- Lot projeté
- Lot existant
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré d'utilisation des fonctions

- Pourcentage minimal en surface constructible brute de logement par construction
- Pourcentage maximal et minimale de surface constructible brute de logement par construction
- Pourcentage obligatoire en surface constructible brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Evp Espace vert privé
- Evp Espace vert public
- ADP Ane de jeux ouvert au public
- Espace extérieur pouvant être soigné
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Halle projetée / Halle à conserver
- Muret projeté / Muret à conserver

Servitudes

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Element bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- Régulation à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales ou caniveau
- Canalisation pour eaux usées
- Fosse ouverte pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées existante
- Réseaux secs existants (gaz, tv, téléphone, ...)

Indications spécifiques

- Bâti existant
- Abri de jardin à démolir
- Placette à aménager
- Servitude de trefonds
- Limite de propriété existante issue du mesurage cadastral (n°11726, élaboré par TERRA GO le 01/03/2017)
- Orientation de la toiture arrondie
- Tracé camion poubelle (rayons de braquage indiqués)
- Vegetation existante
- x - mp x maisons plurifamiliales
- x - mj x maisons jumelées par dépendances
- hdnp Hauteur du dernier niveau plein
- hca Hauteur à la corniche de la toiture arrondie
- hta Hauteur hors-sol de la toiture arrondie
- hta Toiture arrondie

Légende type

NB: L'emplacement des canalisations est à préciser lors du dossier d'exécution

LOT 1		4,78 ares		LOT 2		4,52 ares		LOT 3		5,10 ares	
-	194	-	423	-	173	-	403	-	166	-	380
201	1-mjd	1-u	1-u	180	1-mjd	1-u	1-u	176	1-mi	1-u	1-u
t2	hc - 7,50 m hf - 12,00 m	-	II+1C+1S	t2	hc - 7,50 m hf - 12,00 m	-	II+1C+1S	t2	hc - 7,50 m hf - 12,00 m	-	II+1C+1S
								tp	hdnp - 8,00 m ha - 11,00 m	-	II+1R+1S

LOT 4		4,17 ares		LOT 5		4,18 ares		LOT 6		13,03 ares	
-	150	-	330	-	150	-	330	-	428	-	1068
157	1-mjd	1-u	1-u	157	1-mjd	1-u	1-u	825	1-mp	4-c	6-c
t2	hc - 7,50 m hf - 12,00 m	-	II+1C+1S	tp	hdnp - 8,00 m ha - 11,00 m	-	II+1R+1S	tp	hdnp - 8,00 m ha - 11,00 m	-	II+1R+1S
								ta	hdnp - 8,00 m hta - 12,00 m	-	II+1R+1S

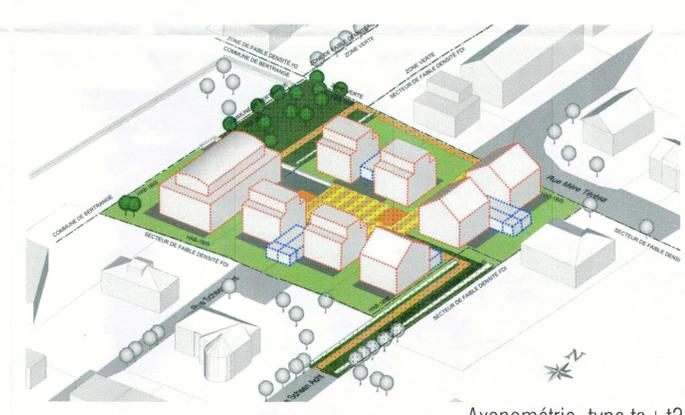
LOT 7		4,84 ares		LOT 8		4,23 ares	
-	154	-	340	-	154	-	340
161	1-mjd	1-u	1-u	161	1-mjd	1-u	1-u
tp	hdnp - 8,00 m ha - 11,00 m	-	II+1R+1S	tp	hdnp - 8,00 m ha - 11,00 m	-	II+1R+1S

NB: dans un souci de lisibilité, la délimitation du niveau 1R (pour les toitures plates et arrondies) est représentée sur les coupes et l'axonométrie:
 * à l'intérieur d'un gabarit théorique d'une toiture à 2 pans, d'inclinaison maximale de 45° et faisant saillie de 75 cm sur la façade correspondante
 * lorsque les maxima des hauteurs du dernier niveau plein (hdnp - 8m) et à l'acrotère (ha - 11m) pour une toiture plate ou à la corniche (hta - 11m) et hors tout pour une toiture arrondie (hta - 12m) sont atteints

Vu et approuvé
 Strassen,
 le 23 NOV. 2017
 le conseil communal.

Référence: 18122/6C
 Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 23/11/2017
 Le Ministre de l'Intérieur
 Dan Kersch

Handwritten signatures and initials: ARJ, Bessner, Kersch, etc.



Axonométrie type ta+t2

Fond topographique © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie, Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg (1993-2001)

DATE	INDICE	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION
09/10/17	C	MBT	YBU	Adaptations suite réunion AC et client du 06/10/17
27/09/17	B	MBT	YBU	Adaptations suite à l'avis de la Cellule réf:18122/6C du 30/08/17
21/10/16	A	MBT	YBU	Adaptations suite à l'avis du Collège Echevinal du 21/10/16

DESSINÉ : Mickaël BURLET VERIFIÉ : Yasin BOUZGOU CONTRÔLE : Marcel HETTO

CLIENT : **MONSIEUR MOES et MADAME MARTELING**
 21, rue Béatrix de Bourbon
 L-1225 LUXEMBOURG

CHANTIER : **Commune de Strassen**
 « Auf Schoenacht » à Strassen

OBJET : **Projet d'Aménagement Particulier**
 Partie graphique

LUXPLAN S.A.
 Ingénieurs conseils

Certifié ISO 9001

P.A.C. 8587 - BP 108
 L - 8303 Capellen
 G.-D. de Luxembourg
 Tél: (+352) 26 39 04
 Fax: (+352) 30 56 09
 E-mail: luxplan@gt.lu
 http://www.luxplan.lu

ECHELLE : 1/500
 DATE : 29/09/2016
 FICHER : R:\2016\20160367U_LP_PAP_rue_Mère_Teresa_Strassen\03_Plans\03_Projet
 PLAN N° : 20160367 -LP- U001
 IND. C